



Académie des sciences d'outre-mer

*Les recensions de l'Académie*¹

***Nouvelle histoire de la Guyane française : des souverainetés amérindiennes aux mutations de la société contemporaine / Serge Mam Lam Fouck, Apollinaire Anakesa éd. Ibis rouge, 2013
cote : 58.885***

Les auteurs de cet ouvrage livrent au lecteur une histoire passionnante et une foule de renseignements précis (aussi bien le nombre des affranchis au XVIII^e siècle que le volume de la production agricole et de l'extraction d'or ou le cours des denrées au XIX^e siècle). Surtout, grâce à eux, les faits s'enchaînent dans une relation de cause à effet et prennent leur cohérence. Ajoutons que cet ouvrage est fort bien écrit et que les coquilles sont rares. Ce qui ne gêne rien.

Ils s'attachent d'abord à expliquer la malédiction de la Guyane. Ce pays a souffert depuis ses origines de la faiblesse de sa population. Dans la première moitié du XVIII^e siècle, la population blanche oscille entre 350 et 450 individus ! Sans doute aussi était-il trop éloigné de l'arc caraïbe pour en partager l'attrait et la prospérité. Toujours est-il que la faiblesse numérique des exploitations agricoles (on parle ici d'« habitations ») a dissuadé les négriers d'amener vers la Guyane leur cargaison d'esclaves. Si l'on ajoute à cette pénurie de main-d'œuvre le manque cruel de femmes européennes, on comprend que le pays ait eu du mal à fixer une population. Conséquence de cette mise en valeur anémique, les cultures de rente (sucre, coton, café, cacao, roucou) atteignaient un niveau insuffisant pour attirer des navires marchands en nombre satisfaisant pour soutenir l'économie locale. Les pouvoirs publics ont tenté de réagir. Entre 1763 et 1765 ils réussirent à diriger vers la Guyane quelque 9 000 immigrants européens. Las ! Cet afflux était trop rapide et trop massif, et les capacités d'accueil furent rapidement dépassées. Les nouveaux arrivants connurent pour la plupart un sort tragique et nombreux furent ceux qui repartirent. La mauvaise réputation de la Guyane tient pour une bonne part à cet essai malheureux.

Le milieu du XIX^e siècle voit trois événements importants. La révolution de 1848 porte un rude coup à l'économie déjà fragile de la Guyane. Les Noirs, libérés de l'esclavage, quittent les habitations.

Ensuite, les « habitants », c'est-à-dire les planteurs, comptent après l'abolition de l'esclavage sur l'exploitation aurifère, qui commence au début du Second empire, pour financer le recrutement des travailleurs libres et les investissements nécessaires à la viabilité





Académie des sciences d'outre-mer

de leurs habitations. Hélas ! La production aurifère leur échappe rapidement. L'agriculture guyanaise est alors définitivement ruinée et tous les Blancs quittent le pays.

Enfin, les bagnes métropolitains sont fermés et remplacés par ceux de la Nouvelle-Calédonie et de la Guyane. En 1860 Saint-Laurent du Maroni est même constitué en « commune pénitentiaire ». Or les forçats calédoniens firent souche, tandis que leurs homologues de Guyane (68 999 au total mirent le pied en Guyane jusqu'à la fermeture du bagne en 1938) ne laissèrent aucune descendance. Le statut fortement dégradé d'ancien bagnard leur interdisait le mariage avec les femmes créoles. Le développement économique fondé sur la réhabilitation des criminels par le travail fut un échec. L'image de la Guyane, déjà perçue dans l'imaginaire métropolitain comme le pays des fièvres, fut encore ternie par cette expérience.

Un contraste frappe en Guyane, entre la faiblesse de l'espace occupé (la bande littorale) et l'immensité vide d'habitants que constitue l'intérieur, le domaine de la forêt. La création du Territoire de l'Inini, en 1930, répondait au souci de l'administration de gérer l'intérieur sans avoir à composer avec les élus guyanais. Cette situation se maintint peu ou prou jusqu'en 1969.

L'évolution majeure de la Guyane fut amenée par le passage du statut de colonie à celui de département d'outre-mer en 1946. Cette volonté d'assimilation était conforme à l'idéologie de l'époque, et elle était conduite par un courant de pensée influencé par l'école de la République et par les loges maçonniques, puissantes en Guyane. L'école et les loges étaient animées par cette idée que la France menait ses enfants vers le « progrès », ce substitut laïc du paradis.

Presque aussitôt après que la Guyane obtint le statut longtemps convoité de département, la contestation de cet idéal assimilationniste se fit pourtant jour. Dès la fin des années 50, de jeunes créoles influencés par les idées marxistes, anti-impérialistes, et le nationalisme anticolonialiste, pesèrent sur les partis politiques qui prirent alors une orientation autonomiste puis, dans les années 70, indépendantiste. Cela dura jusqu'aux années 90. Est-ce l'effet du RMI, dès 1988 ? Toujours est-il que la population rejette l'idée d'indépendance. Le retour à la revendication sagement autonomiste s'explique peut-être par la prise de conscience du niveau de revenu moyen très élevé des Guyanais si on le compare à celui des habitants des États indépendants de la région (Surinam, Guyana, Haïti, etc.). La Guyane connaît, comme l'écrivent avec justesse les auteurs, la croissance sans le développement. Et ce n'est pas la création du centre spatial de Kourou, au milieu des années 60, qui a créé un développement local authentique. Le centre spatial est la poule aux œufs d'or de la Guyane, mais n'entraîne aucun développement véritable, aucune mise en valeur du département, aucune mise au travail de ses habitants.

Les élus politiques sont bien conscients des effets de l'assistanat, qui empêche tout développement, en même temps que toute velléité d'indépendance. Ils constatent encore l'attrait qu'il exerce sur les populations défavorisées des pays de l'Amérique du Sud et de la Caraïbe dont les femmes viennent accoucher dans les maternités guyanaises. L'arrivée de ces nouveaux habitants pèse lourdement sur le budget des collectivités locales qui doivent notamment prendre en charge la scolarité des enfants et les transferts sociaux, et crée une



Académie des sciences d'outre-mer

délinquance très forte dans le pays. Décidément la Guyane est la terre des défis insurmontables.

Jean-Loup Vivier